



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

St-Légier, le 28 novembre 2013

Préavis N° 18/2013 relatif à la reconnaissance de l'intérêt public régional et à l'adoption du principe d'une participation financière de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) aux travaux de rénovation de la salle del Castillo à Vevey

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du 25 novembre 2013 présidée par Madame Anne Morier, Présidente.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N°18/2013,

ouï les rapports des commissions chargées de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- De reconnaître l'intérêt public régional des travaux de rénovation de la Salle del Castillo à Vevey ;
- D'approuver le principe de la participation de la CIEHL à leur financement, selon les modalités exposées dans le présent préavis.

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 25 novembre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

A. Morier

Anne Morier



La secrétaire

Colagioia

Chantal Colagioia